

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

DISCOURS de Sa Sainteté Léon XIII à la société romaine des intérêts catholiques.

SAINT-JEAN devant la porte Latine. —

DÉCRET.—NOUVELLES DE ROME: Etablissement de trois vicariats apostoliques pour les Bulgares; arrivée des pèlerins français de Terre-Sainte à Rome; célébration du centenaire de saint Benoît-Joseph Labre.

—CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE: Itinéraire des visites pastorales de Mgr de Montréal; visite pastorale à Saint-Jacques; ouverture du mois de Marie à N. D. de Bonsecours; indulgence plénière pour



### SOMMAIRE

les membres de la Saint-Vincent de Paul; cérémonie religieuse au Bic; la tempérance à la chambre des communes d'Ottawa.— LES PÉLERINAGES.— MGR GRANDIN, tiré des Annales Térésiennes. —

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER: Ordinations au Japon; tremblement de terre à Tchéli; consécration de Mgr Richer; le conseil fédéral suisse et Mgr Mermillod; Œuvre de l'hospitalité de la nuit. — LES OBSÈQUES DE M. LS VEUILLOT.—LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.—CONSEILS AUX OUVRIERS. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
**2 cents**

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO  
**2 cents**

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 25.

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 7 Mai — Ormston.  
Mercredi, 9 “ — Saint-Clet.  
Vendredi, 11 “ — Sainte-Anne du Bout de l'Isle.

---

Dimanche, 6 Mai—6<sup>me</sup> Dimanche après Pâques.—Saint-Jean devant  
la porte Latine—Double-majeure, ornements rouges.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

### *Cathédrale.*

Mercredi, 9 mai, à 7 h., messe pour les bienfaiteurs de l'Evêché. Le sacrement de Confirmation sera administré par Sa Grandeur à Notre-Dame des Anges.

### *Notre-Dame des Anges.*

Les 6, 7 et 8 mai, aura lieu dans cette église un triduum de messes à 7 h., à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de la première conférence de la Saint-Vincent de Paul à Paris.

S. G. Mgr Fabre célébrera la messe de 7 h. et administrera le sacrement de la Confirmation, comme Elle le fait tous les premiers dimanches du mois à l'évêché.

### *Sainte-Anne à Montréal.*

Vendredi, 11 mai, à 4 h. p.m., Confirmation.

### *Collège de Montréal.*

Jeudi, 10 mai, à 8 h.  $\frac{1}{2}$ , Mgr Fabre fera la consécration de l'Autel majeur.

### *Mont Sainte-Marie.*

Jeudi, 10 mai, à 7 h., Mgr de Montréal administrera le sacrement de la Confirmation.

## DISCOURS DE S. S LE PAPE LÉON XIII.

A LA SOCIÉTÉ ROMAINE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.

---

Le troisième dimanche de Pâques, la Société primaire romaine des intérêts catholiques a eu l'honneur d'être admise en la présence du souverain Pontife dans la salle Clémentine.

A midi, le Saint-Père, accompagné de sa cour, des EEmes cardinaux Bartolini, Bianchi et Lasagni et des prélats de la chambre, s'est rendu à la salle Clémentine, où il prit place sur son trône.

Sa Sainteté, s'étant levée, prononça devant la nombreuse assistance le discours suivant :

“ Le désir que Nous avons toujours manifesté de voir prospérer les sociétés destinées à développer en Italie les intérêts catholiques, Nous a fait accueillir volontiers la demande de votre société entière pour être admise en Notre présence. Tout à l'heure, Nous verrons séparément les diverses sections qui la composent, désireux de les encourager toutes au bien et de les bénir.

“ Tout d'abord, il Nous plaît de vous adresser quelques brèves paroles, très chers fils, afin de vous exprimer hautement Notre bienveillance et Notre gratitude pour ce que vous faites au service de la cause catholique et pour le bien de Rome.

“ Si Nous souhaitons ardemment que la vie catholique se manifeste partout, suivant les exigences des graves besoins de notre temps, Notre souhait est encore plus intense et plus vif quand il s'agit de Rome. Rome, centre du catholicisme et siège du suprême Pasteur de l'Eglise ; Rome qui s'est toujours fait admirer par sa foi sincère et féconde en grandes œuvres ; Rome où accourent sans cesse les catholiques de toutes les parties du monde pour y trouver l'encouragement à leur foi et l'impulsion à bien faire ; Rome doit donner aux autres villes et aux autres peuples l'exemple de l'action catholique.

“ Mais hélas ! Notre chère cité est aujourd'hui en butte aux assauts ennemis, et d'une manière plus spéciale elle est choisie comme point de mire par les impies. Ici se répandent aujourd'hui les idées païennes, et avec une éducation sans base religieuse, avec une presse quotidienne accoutumée à toute licence, avec les autres moyens de perversion morale, on fait tout pour affaiblir dans le peuple le sentiment chrétien, pour le soustraire aux bienfaisantes influences de l'Eglise, pour lui arracher sa fidélité et son dévouement au Pontife romain.

“ C'est pourquoi Nous recommandons chaudement à votre zèle et à celui de tous les membres de votre société, de ne laisser jamais diminuer dans vos rangs l'ardeur pour le bien, mais au contraire de la redoubler ; que vos associés se multiplient, que chacun con-

coure efficacement par les meilleurs moyens à réaliser le but fixé à la société.

“ Il y a chez vous une section qui s’occupe des diverses écoles catholiques fondées dans la louable pensée qui est celle de votre société, et qui s’étudie à les maintenir prospères et florissantes. Persévérez, leur disons-Nous, dans cette utile entreprise, et redoublez les efforts et les sacrifices. Nous ferons tout ce qui Nous est possible ; mais on ne fera jamais assez dans ce champ si vaste, si disputé, et où tant d’obstacles se rencontrent.

“ Il y a aussi chez vous une section qui s’occupe de la bonne presse et concourt généreusement à développer et à répandre un journal qui se publie à Rome et qui a bien mérité de la cause catholique. Nous ne pouvons que louer et encourager ces nobles soins, et Nous souhaitons qu’ils réussissent avec un succès et une efficacité toujours plus grands.

“ Il y a chez vous aussi des hommes qui s’emploient avec un saint courage et par mille moyens ingénieux à empêcher la profanation des jours fériés. Nous avons souvent attesté publiquement combien Nous est à cœur une œuvre à laquelle est étroitement lié le culte de Dieu, le bien des âmes, et même la prospérité matérielle des peuples. Nous entendons renouveler et confirmer les encouragements et les exhortations déjà donnés, avec l’espérance de vous voir recueillir des fruits toujours plus abondants de vos travaux.

“ Nous voulions vous dire ces quelques paroles, très chers fils, pour reconforter vos cœurs ; Nous y ajoutons seulement un mot. Nous Nous promettons beaucoup de l’accroissement de ces œuvres et des autres qui dépendent de votre société ; beaucoup de votre piété bien connue et de votre évident amour pour l’Eglise. Nous implorons pour vous la divine assistance du Ciel ; et comme gage des grâces divines, Nous vous donnons avec une paternelle affection, à vous et à tous les membres de la société, à tous les vôtres et à leur famille, la bénédiction apostolique.

“ *Benedictio, etc.* ”

---

## SAINT JEAN DEVANT LA PORTE LATINE.

---

6 Mai.

Cette fête a été instituée pour célébrer le prodige arrivé devant la porte de Rome, appelée Latine. Saint Jean, l’apôtre bien-aimé de Jésus, ayant été arrêté à Ephèse, sous l’empire du féroce Domitien, fut traîné à Rome et condamné à périr dans une chaudière d’huile bouillante. Il y fut précipité ; mais Dieu suspendit les rigueurs de la flamme, qui ne toucha point à la chair vierge de l’apôtre de la charité. L’huile bouillante se changea pour lui en un bain rafraîchissant, d’où il sortit plus vigoureux et plus sain. Domitien fut

effrayé de ce prodige, mais, l'attribuant à la magie, il exila Jean à Pathmos.

A l'endroit même où saint Jean fut jeté dans l'huile bouillante a été bâtie une chapelle, sous le nom de Saint-Jean *in Oleo*.

---

### NESQUALIEN.

---

Juxta decreta S. R. C. vetitum est in exsequiis et missis cantatis de Requie, nigro panno et pallis ejusdem coloris ornare altare, in quo asservatur sanctissimum Eucharistii Sacramentum. Quum vero in nonnullis locis diœceseos Nesqualiensis idem sanctissimum sacramentum assevatur vel in majori altari ecclesæ, vel in unico altari, aliis deficientibus, hodiernus ejusdem diœceseos episcopus ab eadem S. C. suppliciter exquisivit.

Utrum prohibitis, de qua supra, respiciat altare, ubi asservatur sanctissimum eucharistiæ sacramentum, extra tempus quo illud exponitur, et in ecclesiis ubi hujusmodi altare est vel altare majus, vel unicum ?

S. porro R. C., referente infrascripto Secretario, sic declarare censuit : In casu, tum sacri tabernaculi canopeum tum pallium altaris, esse debent violacei coloris.

Atque ita declaravit at rescripsit, die 1 Decembris, 1882.

D. CARD. BARTOLINUS,  
S. R. C. Præfect.  
Laurentius Salvati.  
Secret.

---

### NOUVELLES DE ROME.

---

Le pape a établi trois vicariats apostoliques pour les Bulgares du rite grec : le premier vicaire apostolique, Mgr Nilus, aura le titre d'archevêque et sa résidence à Constantinople : les deux autres auront des titres épiscopaux.

— Les pèlerins français venant de la Terre-Sainte sont arrivés le 14 à Rome ; ils ont été reçus le lendemain par le souverain Pontife, ainsi que le commandant et les officiers du vapeur la *Gua-deloupe*.

Léon XIII paraissait fatigué. Les pèlerins lui ont été présentés par groupes. Le pape a adressé à chacun quelques paroles bienveillantes. Toutes les intentions du pèlerinage ont été bénies.

Les pèlerins, après la réception du pape, ont fait la visite des basiliques patriarcales.

Le lendemain ils se sont rendus à la basilique des saints Apôtres, où l'on célébrait le centenaire de saint Benoît Labre; puis ils ont dû partir pour Civita-Vecchia.

---

CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE.

---

Itinéraire des visites pastorales de S. G. Mgr l'évêque de Montréal.

Mai.—13 Lachine, 15 Caughnawaga, 15 Saint-Laurent, 19 Terrebonne, 28 Rigand, 29 P. Saint-Rédempteur, 30 Sainte-Marthe, 31 Sainte-Justine.

Juin.—1 Saint-Télesphore, 5 Saint-Armas, 6 Saint-Augustin, 7 Sainte-Monique, 8 Saint-Janvier, 9 Sainte-Sophie, 10 Sainte-Anne-des-Plaines, 14 Saint-François de Sales, 15 Saint-Vincent de Paul, 16 Saint-Martin, 17 Sainte-Rose, 18 Saint-Eustache, 19 Sainte-Dorothée, 20 Ile Risard, 21 Sainte-Geneviève, 22 Pointe-Claire, 25 Sainte-Thérèse, 26 Lachute, 27 Saint-André, 29 Sainte-Sholastique.

Juillet.—3 Sainte-Anne bout de l'Île, 4 Ile Perrot, 5 Vandreuil, 6 Les Cèdres, 7 Coteau du Lac, 8 Saint-Zotique, 9 Saint-Polycarpe, 10 Saint-Clot, 11 Lazare, 12 Oka, 13 Saint-Joseph du Lac, 14 Saint-Benoit, 15 Saint-Colombau, 17 Saint-Hypolythe. 18 Sainte-Marguerite, 19 Sainte-Lucie, 20 Sainte-Agathe, 21 Sainte-Adele, 22 Saint-Sauveur.

---

Dimanche dernier S. G. Mgr Fabre a fait sa visite pastorale à l'église Saint-Jacques. A dix heures, Monseigneur est allé processionnellement du presbytère à l'église où il a été reçu à la porte par M. le curé Rousselot qui lui a présenté l'eau bénite et l'encens. Monseigneur s'est rendu ensuite à son trône en bénissant, sur son passage, les nombreux fidèles qui remplissaient l'Église.

Sa Grandeur, ayant pour prêtre assistant M. Colin, supérieur du séminaire et pour diacres d'honneur MM. Lenoir et Vacher, prêtres de Saint Jacques, a présidé la cérémonie.

La grand'messe a été chantée par M. Filiatrault, M. Archambault diacre et M. Maillet sous diacre.

M. Rousselot a lu en chaire une adresse du clergé et des paroissiens de Saint-Jacques à Sa Grandeur.

Mgr Fabre a fait le sermon et la quête pour l'évêché, qui a rapporté au delà de 400 piastres.

Après avoir visité les autels de l'église Saint-Jacques, Sa Grandeur a présidé aux vêpres et a donné la bénédiction.

---

Lundi, dans la journée, Mgr de Montréal s'est rendu à l'école des

Frères des Ecoles Chrétiennes de la paroisse Saint-Jacques pour assister à la lecture des notes, résultat du concours entre les diverses écoles des Frères.

Plusieurs prêtres accompagnaient Monseigneur.

Lundi soir, à 7 h., près de cent prêtres étaient réunis au presbytère de Notre-Dame de Bonsecours pour offrir leurs hommages à S. G. Mgr de Montréal à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de son sacre.

M. Nantel, supérieur du collège de Sainte-Thérèse, a présenté, au nom du clergé une adresse à Monseigneur.

Après la réponse de Sa Grandeur, tout le clergé, Monseigneur en tête, s'est rendu dans le sanctuaire pour assister aux offices du mois de Marie et entendre le sermon qui a été prêché par le Révérend O. M. I. P. Brunet.

Mgr l'évêque, ayant comme prêtres assistants, M. le chanoine Leblanc, de Montréal, et M. le chanoine O'Donnell, de Saint-Hyacinthe, a donné le salut.

L'église était trop petite et n'a pu contenir tous les fidèles qui s'étaient rendus à cette imposante cérémonie de l'ouverture du mois de Marie.

Mardi matin, les élèves du collège de Montréal, bannière et corps de musique en tête, sont venus en pèlerinage au sanctuaire vénéré de Notre-Dame de Bonsecours.

Ils y ont entendu la messe et la plupart y ont reçu la sainte communion.

Nous rappelons aux membres de la société Saint-Vincent de Paul que Sa Sainteté Léon XIII, sur la demande du président général des conférences, a bien voulu accorder une indulgence plénière à tous leurs membres actifs et honoraires aussi bien qu'à leurs pauvres qui pieusement contrits, confessés et communifiés, assisteront à l'une des messes que cette société fera célébrer dans chaque localité où existent des conférences à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la dite société.

Le *Journal de Québec* porte les changements ecclésiastiques suivants :

“ M. Achille Vallée, procureur du collège de Lévis, est nommé curé à Saint-Flavien, en remplacement du révérend M. Joseph Magloire Rioux, malade.

“ M. Geo. P. Côté ci-devant vicaire à la basilique, devient assistant de M. le curé de Sillery.

“ M. Louis-Laurent Paradis est transféré à du vicariat de Saint-Roch, de Québec, au vicariat de Sillery.

“ M. Louis Belleau, ordonné prêtre, hier, remplace M. Louis Paradis, comme vicaire à Saint-Roch de Québec.

*Ordinations.*—MM. Achille Rousseau et Louis-Albert P. Belleau, de Saint-Michel de Bellechasse, et Philippe-Honoré Labrecque, de Lévis, ont été ordonnés prêtres, hier matin, dans la basilique de Québec, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque.

Le *Quotidien* annonce qu'une imposante cérémonie religieuse doit avoir lieu ces jours-ci au Bic, comté de Rimouski. Il s'agit de la bénédiction de plusieurs magnifiques cloches que la fabrique a achetées récemment.

Mgr Langevin présidera probablement la cérémonie.

Au nombre des parrains et marraines, se trouvent M. et Mme L. A. Billy, M. et Mme L. N. Asselin, M. et Mme G. Maytland, M. et Mme A. R. Macdonald, etc.

Les membres de la société Saint-Vincent de Paul d'Ottawa célébreront, le 6 mai prochain, leur fête, à la basilique. Le chœur, organisé sous la direction de M. Stanislas Drapeau et de M. Ernest Dionne, prépare en ce moment une messe en musique pour la circonstance. Des délégations des villes environnantes seront invitées à cette belle fête.

On lit dans le *Canada* d'Ottawa :

“ Le sous-comité nommé pour préparer la législation au sujet de la vente des liqueurs enivrantes, s'est réuni dans une des salles de comité de la Chambre des communes, samedi.

“ Ce comité est composé d'un représentant de chaque province.

“ Le comité s'est entendu, samedi, sur un certain nombre d'articles que devra contenir la nouvelle loi.

“ Il y aura d'abord un bureau de commissaires pour chaque comté. Ce bureau sera composé du préfet du comté, du juge du district et d'un commissaire nommé par le gouvernement.

“ Les demandes de licences pour la vente de liqueurs enivrantes devront être adressées à ce bureau. Chaque requête devra être signée par le quart des habitants de l'endroit où le débit de boissons devra être établi, et si un plus grand nombre s'oppose à la demande par une contre-requête, le bureau des commissaires ne devra pas accorder de licence.

“ Permission ne sera plus accordée à l'avenir de vendre des liqueurs spiritueuses dans les magasins où l'on vend des épicerie ou des marchandises de tout autre genre.

“ Les débits de liqueurs seront divisés en deux classes : 1. magasins où les liqueurs seront vendues à la mesure ou à la bouteille ; 2. restaurants et auberges.

“ Le nombre des magasins de liqueurs sera limité à deux par 1000 âmes dans les villes et villages contenant environ cette population, et une licence ensuite pour chaque mille âmes supplémentaires.

“ Le nombre des auberges ou restaurants sera limité à un par

250 personnes dans les villes ou villages de 1000 âmes, et un par 400 quand le chiffre excède mille.

“ Plusieurs de ces amendements aux lois actuelles ont été suggérés par Nos Seigneurs les évêques de la Province de Québec.

*in Manitoba :*

“ Le révd Père Baudin, O. M. I. se propose de construire sous peu une église au Portage-du-Rat. Le Révd Père est infatigable et se multiplie afin de pouvoir donner les consolations de la religion à tous les catholiques qui se trouvent à l'est du Portage-du-Rat. Il arrive justement d'une course dans les chantiers du Lac à l'Aigle et s'est mis aussitôt à recueillir des souscriptions destinées à l'érection de la nouvelle église. ”

## LES PÈLERINAGES.

La dévotion des pèlerinages est très ancienne ; elle tient à un sentiment naturel à l'homme. Tous les peuples ont eu des lieux consacrés, où ils se sont fait un devoir de se rendre à certaines époques commémoratives, pour se pénétrer plus vivement des bienfaits de la Divinité, en visitant les sites qu'ils ont cru sanctifiés par sa présence ou par ses miracles.

“ Quand Dieu, toujours occupé du salut des hommes, veut opérer de grandes choses, il prédestine, dit le P. Lacordaire, un homme et un lieu, un homme qui doit agir, un lieu qui sera le théâtre de son action. Ainsi furent prédestinés Adam et l'Éden, Abraham et la Palestine, Moïse et le Sinai, David et Sion, saint Pierre et Rome, saint Antoine et la Thébaïde, saint Benoît et le Mont-Cassin, saint François d'Assise et les montagnes de l'Ombrie : hommes et lieux qui se répondent dans les échos de l'histoire et se prêtent, par la corrélation de leur renommée, une mutuelle poésie.”

Il n'est rien comme la présence d'un lieu saint pour réveiller la dévotion. Quel cœur assez mal fait pourrait être entré à Nazareth, où le fils de Dieu a été conçu, à Bethléem où il est né, à Jérusalem où il a souffert, sans être touché ? Les souvenirs qu'ils rappellent ramènent si vivement la foi ! Sans doute on peut se sanctifier partout, mais Dieu a voulu encore ménager ce surcroît de secours à notre faiblesse. Comme le chrétien marche avec joie dans les sentiers qui conduisent à ces lieux de pèlerinage ! Il récite son rosaire en chemin ; il médite les grandeurs de Dieu au milieu des montagnes, son immensité sur les bords de la mer, sa bonté dans les plaines fertiles qu'il traverse.

Aussi les pèlerinages qui furent très populaires dans les siècles de foi, alors qu'on ne pouvait les accomplir qu'au prix de toutes sortes de fatigues, ont ils repris une grande faveur depuis que les

nouveaux moyens de locomotion les ont rendus incomparablement plus faciles.

Si les lieux de pèlerinage consacrés à Marie, au Sacré-Cœur de Jésus, à saint Joseph et à d'autres grands intercesseurs sont très nombreux dans l'ancien continent, le Canada, bien jeune encore, n'a rien à lui envier. On y trouve en effet les sanctuaires vénérés de la bonne Sainte-Anne de Beaupré, du calvaire du lac des Deux-Montagnes, de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal, du Sacré-Cœur de Jésus à l'église du Jésus à Montréal, de Notre-Dame de Lourdes à Montréal, de Saint-Joseph, rue Cathédrale, de Sainte-Anne de Varennes etc. Ces sanctuaires sont chaque année visités par de très nombreux pèlerins qui y viennent soit pour implorer des grâces, soit pour remercier des grâces obtenues, soit pour se recueillir et raviver leur foi; tous y trouvent des consolations, tous y sentent leur piété grandir et s'affermir, tous enfin en reviennent meilleurs.

Aussi ne pouvons-nous assez recommander ces pèlerinages et exhorter tous les fidèles à en faire au moins un dans l'année.

“ Car ce n'est pas, ainsi que le dit un docte et pieux écrivain, qu'on ne puisse prier partout et que la sainte Vierge ou les saints n'entendent de tous les points du globe les prières qu'on leur adresse ; mais il y dans le pèlerinage, fait chrétiennement, une grâce spéciale qu'on ne trouve point ailleurs. Le souvenir de tant de chrétiens à la foi ardente, qui se sont agenouillés là où nous sommes, la pensée des grâces insignes qu'ils y ont obtenues, le recueillement de ces religieux sanctuaires, l'exemple de ceux qui nous accompagnent dans ces saints voyages, tout surexcite la confiance, produit dans l'âme des impressions neuves et fécondes, et porte à prier d'un meilleur cœur ; car l'homme n'étant pas pure intelligence, a besoin d'être aidé par des signes extérieurs. Marie et les intercesseurs, de leur côté, nous disent par le témoignage des miracles qu'ils ont pour agréable le concours des peuples à certains sanctuaires. A ces grâces spéciales et personnelles des pèlerinages se joint un avantage public : ces grandes manifestations religieuses sont un reproche aux indifférents, un stimulant pour les tièdes, un sujet d'édification pour tous. C'est donc une bonne et sainte chose que les pèlerinages. ”

---

MGR GRANDIN.

---

Nous extrayons les pages suivantes d'une étude très remarquable, faite, sur Mgr Grandin, par les Annales Térésienues :

“ Mgr Grandin (Vital), est né à Saint-Pierre de la Cour, diocèse de Laval (Mayenne), en 1827. Il fit ses études classiques au petit séminaire de Pécigné ; et, immédiatement après sa philosophie, il

entra au noviciat des Oblats de Losier, en 1849. Quatre ans après, il disait adieu à la belle France, pour aller se consacrer aux missions sauvages de la Rivière-Rouge, où il s'est dépensé depuis, dans les longues routes en raquettes, les voyages pénibles, les misères de la faim et du froid, les fatigues et les maladies. C'est en 1857, trois ans après son arrivée au Nord-Ouest, qu'il fut désigné par le supérieur général des Oblats pour devenir le coadjuteur de Mgr Taché, avec future succession. Ses bulles de préconisation furent signées par le Saint-Père le 10 décembre de la même année, lui conférant le titre d'évêque de Satala *in partibus infidelium*. Mais ce n'est qu'en février 1859, qu'il connut officiellement la nouvelle de son élection. Quand, après son sacre, il revint malade de France, en juillet 1860, pour se rendre bientôt, malade encore et souffrant, à son ancienne mission de l'île à la Crosse qu'il occupa, comme coadjuteur de Mgr Taché, jusqu'à l'érection de l'évêché de Saint-Albert, Mgr Grandin eut sans doute l'honneur, durant les premières années du moins, d'habiter l'austère résidence de l'archevêque de Saint-Boniface.

“ Cette austère résidence de l'évêque, Mgr de Satala l'échangea contre une autre encore plus sévère, quand il partit en juin 1861, de cette même Ile à la Crosse, pour aller visiter les missions d'Ar-tasbaskaw-Mackenzie : ce grand voyage dans les climats polaires, qui dura plus de trois ans, où Sa Grandeur devait fixer le siège du futur évêque de ces froides régions de l'extrême Nord-Ouest, en fondant la mission de la Providence, où la vie du saint prélat fut mise à deux doigts de sa perte ; cette visite durant laquelle, “ la noble abnégation, le calme, l'admirable énergie de l'évêque missionnaire au milieu de difficultés, d'obstacles et de souffrances d'une nature exceptionnelle, sont au-dessus de tout éloge.” (Adresse d'un officier de l'Honorable Compagnie de la Baie-d'Hudson) ; visite qui, d'après l'appréciation de Mgr Taché lui-même, “ a mis au grand jour une vertu hors ligne, un dévouement dont les cœurs les plus généreux, les âmes d'élite sont seules capables.”

“ En 1871, Mgr Grandin devenait évêque titulaire de Saint-Albert, canoniquement et définitivement érigé en diocèse, cette année. Il avait donc désormais à exercer son zèle et sa juridiction sur un territoire déterminé, champ bien vaste et difficile, lequel s'étend, sur une large bande, depuis les Montagnes Rocheuses jusque aux environs de la Baie d'Hudson : comprenant les districts de la Saskatchewan, de la rivière aux Anglais, de Cumberland et la partie occidentale du district d'York, arrosée par les eaux qui se jettent dans la rivière Churchill.

“ Les besoins de cet immense diocèse se sentent d'eux-mêmes, surtout quand nous savons que Mgr Grandin n'a que le sou de la Propagation de la Foi pour subvenir aux dépenses des voyages, à l'entretien des Pères, des Religieuses et des missions, à la nudité des sauvages, qui demanderont au missionnaire jusqu'à sa der-

nière chemise. Cependant, il est un autre besoin dont l'urgence se fait sentir davantage dans ce grand pays du Nord-Ouest. Les choses en sont rendues à un point où les tribus sauvages sont menacées de disparaître entièrement, et cette fois, non pas dans une guerre interminable, comme il arriva jadis pour l'infortunée nation huronne ; mais, c'est le flot de *civilisation* qui menace d'absorber, d'engloutir ce peuple apathique, " toujours enfant " et devenu la dupe de la rapacité des blancs. C'est au nom de la *civilisation*, qu'avec les injustices et l'immoralité, on fait à ces pauvres sauvages une position telle qu'il est impossible, à cause de leur caractère, de ne pas les voir bientôt s'éteindre tous dans une mort lente et désespérée. Or, Mgr Grandin, qui a vécu vingt-neuf ans avec ces pauvres enfants de la prairie, qu'il aime à cause de leur âme, lui qui leur a enseigné, *in omni patientia*, les vérités d'une religion toute de charité, ne peut pas, à l'exemple du divin Maître, ne pas les aimer dans leur abandon et leurs misères. Il a même avisé au moyen de les tirer de l'impasse où ils se trouvent : ce serait d'ouvrir des écoles où seraient reçus " les enfants que les parents viennent remettre entre les mains du missionnaire, en " lui demandant d'en prendre soin parce qu'ils vont mourir, " de leur apprendre à travailler, à cultiver la terre, de changer leurs mœurs, d'en faire des citoyens capables de vivre du fruit de leur travail. C'est dans ce but que le charitable évêque de Saint-Albert s'est transporté à Ottawa, dès le commencement de la session. Il passe, là, de longues heures sur le parquet du parlement et à l'anti-chambre des bureaux, non pas *précisément* pour entendre les discours des orateurs parlementaires, encore moins pour escamoter à nos ministres un contrat avantageux pour lui. Non, il n'a point de mystère, et toute appréhension, comme toute défiance, tombe à néant devant son regard franc et limpide. On sent qu'on n'a pas affaire à un diplomate, et que ces visites du saint évêque lui sont plus pénibles que les grandes privations inhérentes à son ministère. Puissent nos gouvernants bien comprendre la légitimité de ses demandes, la pureté de ses intentions, la noblesse et l'excellence de ses propositions ! Puissent-ils ne pas sacrifier aux préjugés, devant cet axiome vrai jusqu'à la banalité : la cause de Dieu et de l'Eglise, c'est la cause de l'homme et de la société.

" Quelques curés ayant manifesté le désir de voir Mgr Grandin adresser la parole à leurs ouailles, Sa Grandeur n'a pu manquer cette occasion de faire connaître à notre peuple si religieux l'état de ses missions et les besoins de son vaste diocèse ;.....et les bons paroissiens profitent de sa présence pour décupler et verser entre ses mains le sou de la propagation de la foi, s'inclinent avec respect sur son passage, semblant répéter tout bas dans leur cœur : qu'ils sont beaux ces pieds qui se fatiguent et ces cheveux qui ont blanchi à la recherche des âmes abandonnées ! Monseigneur, sans en être surpris, admire cette manifestation de la foi, et ne sait

comment exprimer sa reconnaissance aux fidèles et à la Providence, qui ménagent ainsi des secours et assurent une plus grande somme de bien à ses pauvres missions sauvages.

La charité est sœur de la prière ; nos populations l'ont compris, et ne sauraient offrir au missionnaire le tribut de leur prières sans y ajouter celui de leurs aumônes."

---

## NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

---

JAPON.—Mgr Petit Jean, évêque missionnaire dans le Japon méridional, a écrit, en date du 1er janvier, à un de ses compatriotes du diocèse d'Autun :

“ Nous venons d'avoir une grande fête, l'ordination de nos trois jeunes prêtres japonais. Quelle joie pour nous ! Mon évêque auxiliaire, la plupart des missionnaires du Japon méridional et près de trois mille chrétiens japonais ont aussi assisté à cette ordination. ”

---

CHINE.—Le R. P. prieur de Yamié, dom Marie Ephrem, est à fonder en Chine, près de Pékin une nouvelle maison de son ordre. Le vicaire apostolique de Pékin donne, à cet effet, une vaste propriété de dix lieues de tour et l'argent nécessaire pour bâtir le nouveau monastère.

---

—Nous extrayons d'une lettre que le P. Isore écrivait récemment du Mchéli (sud-est) : “ Après les horreurs de la famine voici d'affreux tremblements de terre. Ecoles, résidences, églises, ce n'est plus qu'un amas de ruines et de décombres dans une grande partie du vicariat apostolique de Mgr Butlé. A Tchang-Kia-Tchouang, il y a eu aussi des secousses nombreuses et fortes, si bien qu'on entendait comme le roulement de plusieurs charriots sur des tas de cailloux. Le fléau n'a pas cessé et nous dansons sur un volcan.

La misère déjà grande est augmentée par les pertes matérielles des missions. En plusieurs parties, tout sera à refaire.

---

ÉTATS-UNIS :—La consécration de Mgr Richer, nouvel évêque de Grand Rapids, Machigan, a eu lieu le 11 dans la cathédrale de Saint-André.

Plusieurs évêques et un grand nombre de prêtres assistaient à cette cérémonie.

---

—Le révd messire Louis Leduc, vicaire à Saint-Vincent-de-Paul, Montréal, et Sainte-Cécile de Valleyfield, vient d'être nommé, par Mgr l'évêque d'Albany, curé de la nouvelle congrégation canadienne de West Troy, N. Y.

SUISSE :—Une dépêche de Berne en date du 14 avril porte :

“ Considérant les déclarations de Mgr Mermillod et sa renonciation officielle aux fonctions de vicaire apostolique ;

“ Attendu la déclaration analogue contenue dans la note du cardinal Jacobini ;

“ Le conseil fédéral a rapporté l'arrêté du 17 février 1873.

“ Relativement à la charge épiscopale conférée à Mgr Mermillod, les droits des cantons intéressés sont entièrement réservés, notamment ceux pouvant découler, pour le canton de Genève, de la loi constitutionnelle du 19 février 1873. ”

---

FRANCE :—On lit dans l'*Echo de Fourvière* (France) :

“ L'ouverture des assises criminelles des Trois-Rivières vient d'avoir lieu. Or le shérif, ayant constaté qu'il n'y avait pas d'accusé sur le calendrier, l'a fait savoir au président du tribunal, à qui, selon la tradition judiciaire suivie en pareil cas, il a fait cadeau d'une paire de gants blancs.

“ Depuis que la bonne fortune a fixé ma résidence au milieu de vous, a répondu le président, je n'ai pu manquer de remarquer dans tous les rangs de la société, dans la classe dirigeante comme dans la classe moins élevée, un esprit sévèrement religieux, des habitudes de sobriété et l'amour du travail.

“ Ce sont sans doute ces vertus, allant si bien ensemble, qui ont produit l'heureux résultat que nous constatons. Lorsque les églises sont remplies, les prisons sont vides ; mais quand les églises sont vides les prisons regorgent de détenus. Le travail que la religion a sanctifié ennoblit l'homme, l'attache au foyer de la famille, et l'éloigne de la débauche, qui mène directement aux assises criminelles..... ”

---

—Le même journal fait remarquer qu'au Canada, le premier ministre, M. Mousseau, répondant à une résolution du conseil de l'instruction publique, s'est engagé à ne présenter aucune loi sur l'éducation sans la soumettre aux autorités religieuses.

De leur côté tous les membres de l'épiscopat canadien lui ont fait parvenir des remerciements et des félicitations.

---

FRANCE :—Nous venons de recevoir le rapport annuel de l'*Œuvre de l'Hospitalité de nuit*, établie à Paris en 1878 et, depuis, en plusieurs autres villes, Rome, Genève, Moscou, Lyon, Rouen.

Elle a pour but d'offrir un asile, pendant quelques nuits, à de pauvres malheureux ayant épuisé les leurs dernières ressources et à qui, il ne resterait plus que de se faire arrêter comme vagabonds.

Le trait suivant donne bien l'idée des services que peut rendre cette œuvre.

Un monsieur, à la tenue irréprochable, s'avance vers un de nos administrateurs, le salue et lui tend la main ; la conversation s'engage ;

“ — Je vois, Monsieur, que vous ne me reconnaissez pas.

“ — Non, pas précisément.

“ — J'ai pourtant eu l'honneur de vous rencontrer dernièrement.

“ — Où donc ?

“ — A votre maison de la rue de Tocqueville.

“ — Monsieur venait sans doute visiter l'Œuvre ?

“ — Oui, répond en souriant l'invité, la visiter...pour y coucher ! ”

Stupéfaction de l'administrateur !

“ — Cela vous étonne ? reprend le monsieur.

“ — N'avez-vous donc pas ouvert vos asiles pour y recueillir ceux qui sont momentanément gênés ? C'est ce qui m'est arrivé et je n'en rougis pas. Quelques jours après, j'obtenais la représentation d'une importante maison de commerce et je me suis bien promis d'apporter mon obole à cette œuvre si excellente qui m'a offert l'hospitalité. C'est ce que j'ai fait ce soir en donnant un louis pour assister à cette fête charitable. Je ne me crois pas quitte et je vous prie de transmettre à vos collègues l'expression de ma vive reconnaissance ”

---

ITALIE :—Les journaux d'Italie nous donnent des détails édifiants sur la mort du sénateur Ricotti, président de l'Académie des Sciences, membre de tous les conseils et instituts italiens, et très-populaire parmi les sectaires, parce qu'il était franc-maçon et ennemi déclaré de l'Église.

Aussitôt qu'on apprit la gravité de sa maladie, les feuilles libérales de Turin entonnèrent d'avance son éloge funèbre, et les frères et amis se tinrent prêts à lui faire les honneurs d'un pompeux enfouissement civil.

Mais M. Ricotti a renversé ces espérances maçonniques.

Voyant approcher la mort, il a appelé un prêtre, a abjuré ses erreurs et a rendu le dernier soupir en prononçant le nom de Jésus et en tenant le crucifix étroitement embrassé.

---

## LES OBSÈQUES DE M. LOUIS VEUILLOT.

---

“ Les obsèques de celui que plusieurs années de silence n'avaient pu faire oublier à une ville aussi prompte en ses oublis que vive en ses enthousiasmes, ont été vraiment grandioses. Une foule nombreuse se pressait dans les rues que doit suivre la funèbre cortège. L'église Saint-Thomas d'Aquin ne peut contenir tous ceux qui y veulent entrer. Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris s'est fait représenter par MM. Caron, archidiacre de Notre-Dame : Gindre, archidiacre de Sainte-Geneviève et par M. le chanoine Reulet, son secrétaire particulier. Mgr d'Huslst, recteur de

l'Institut catholique, Mgr Tonti, auditeur de la Nonciature de Lisbonne et M. l'abbé Vico, secrétaire de Son Exc. le Nonce apostolique, ont pris place dans le chœur ainsi que plusieurs de MM. les chanoines de l'Eglise métropolitaine et de MM. les curés de Paris. Les ordres religieux que le défunt a si vaillamment défendus ont envoyé quelques-uns de leurs membres assister aux funérailles et témoigner de leur reconnaissance. Mgr Perraud, évêque d'Autun, qui a en résidence dans sa ville épiscopale M. le colonel Pierron, gendre de M. Veillot, est dans la nef. Nous voyons aussi les principaux représentants de la presse catholique et avec eux plusieurs des journalistes les plus connus, qui séparés par les idées de M. Louis Veillot et attaquant l'Eglise, respectaient le caractère de l'homme et admiraient le talent de l'écrivain.

Le cortège s'est mis en marche vers une heure et demie et s'est dirigé vers le cimetière Montparnasse où l'enterrement a eu lieu.

“ C'est là que repose en attendant l'éternelle résurrection celui dont la vie ne connut pas de repos. Nous n'avons pas à dire ici ce qu'a été l'œuvre de M. Louis Veillot. Quelque divers que soient les jugements des hommes, tous doivent reconnaître que l'écrivain était de race. Il a été au premier rang parmi ceux qui défendirent la vérité chrétienne dans la presse quotidienne. Son style avait les qualités les plus françaises, la clarté, le trait, la couleur, le mouvement, l'esprit et souvent une émotion communicative. Il connaissait sa langue et il la maniait avec une exquise délicatesse. Il se plaisait quelquefois à faire revivre un mot ancien, auquel il donnait toute la fraîcheur de la jeunesse en lui gardant le parfum des vieux âges. C'était un artisan de style qui paraissait ignorer le labeur de son difficile métier.

“ Ceux qu'il combattait n'ont pu lui refuser une autre qualité maîtresse, la principale même de l'écrivain catholique : M. Veillot fut toujours l'homme convaincu. Il était d'une entière bonne foi : s'il défendait une cause c'est qu'il croyait que cette cause était celle de la vérité.

“ Il a une part considérable au mouvement religieux de notre temps.

“ Il a travaillé pendant trente années, sans s'arrêter ni se décourager un seul jour, à faire aimer davantage l'Eglise romaine, à resserrer ces liens qui unissent maintenant plus fortement que jamais chacun des fidèles de France au souverain Pontife.

“ Tous les bruits de la terre ont cessé pour lui, toutes les agitations de la lutte se sont apaisées ; qu'il dorme en la paix que donne le Christ ! ”

---

## LES PETITES SOEURS DES PAUVRES.

---

M. Maxime du Camp, de l'Académie française, vient de publier,

sous ce titre, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un travail dont nous citons les passages les plus saillants :

“ Dans ce Paris tumultueux il faut parfois s'éloigner des boulevards, des champs-Élysées, des cafés empoisonnés d'absinthe, de ces théâtres, de ces édens, de ces folies, et s'en aller dans les quartiers lointains, anciennes zones suburbaines, que la grande ville a absorbées, et frapper à une de ces maisons d'apparence un peu triste, que nul emblème extérieur ne signale et qui paraissent discrètes comme un bienfait anonyme. A toute heure de jour ou de nuit, la porte s'ouvre, car l'hospitalité ne dort jamais. Aux murailles des corridors est appendu un crucifix que l'édilité n'a point encore décroché, dans les dortoirs, les lits sont pressés les uns contre les autres ; tout emplacement a été utilisé, car c'est sans relâche que l'on heurte à la porte en criant au secours ; dans les salles communes les pensionnaires sont réunis, la buanderie fume, la cuisine mijote ; on souffre à l'infirmerie ; on se chauffe au soleil s'il y a un jardinet, tout est lavé, fourbi, reluisant ; à force de soin et de propreté, on écarte les épidémies.

“ L'asile est calme, c'est à peine si les bruits du dehors y parviennent. La vie individuelle est libre, mais, par esprit d'ordre, la vie commune est réglée : on se lève, on mange, on se couche à l'heure fixée. Les pensionnaires sont-ils heureux ? Je ne sais ; ils sont en repos sur eux-mêmes, car la maison ne rejette plus ceux qu'elles a recueillis.

“ Ces pensionnaires, qui sont-ils ? Ceux dont la civilisation frivole se détourne ; “ les vieillards, les caducs, les gâteux, ” et qui ne sont pas à la Salpêtrière ou à Bicêtre, parce que les malheureux atteints de ces maux horribles préfèrent les refuges où la religion “ ouvre leur âme à l'espérance.”

“ Quant à ceux qui se sacrifient pour soigner ces déshérités, qui sont-ils à leur tour ? leur nom ? Ils n'en ont plus. Ils s'appellent frère Joseph ou sœur Madeleine. D'où viennent ces héros de la charité ? Il y a parmi eux des prêtres, des soldats, des avocats, des professeurs.

“ Au milieu des femmes on voit des paysannes, des filles de la haute bourgeoisie, des filles de la noblesse.

“ Sœur Marie, je vous ai reconnue ; lorsque, devant vous, la supérieure a prononcé mon nom, vous avez tressailli et votre tête s'est abaissée, comme si elle eut voulu disparaître sous les ailes de votre coiffe empesée.

“ Votre aïeul maternel, le général, était mon proche parent ; lorsque j'étais enfant, j'ai souvent joué avec votre mère, car nous étions à peu près du même âge.

“ L'existence avait bien des séductions pour nous. Quand vous avez été majeure on vous a dit : “ Il est temps de te marier ; ” vous avez répondu : “ je serai l'épouse mystique de celui qui est, et je soignerai ses pauvres. ” Vous avez revêtu la lourde robe, vous avez coupé vos cheveux blonds,—ont-ils blanchi ? Je n'ai

pu les voir,—et vous êtes devenue la mère de ceux qui gémissent. La pâleur du cloître est sur votre visage, qui n'a rien perdu de sa placidité enfantine; mais votre main fine, qui avait de si jolis ongles en amande, s'est endurcie, s'est ridée à retourner des paillasses, à panser des ulcères et à égrener des chapelets d'ébène. Les malheureux vous contemplant avec tendresse, lorsque vous passez dans le dortoir en leur adressant une bonne parole.

“ Un fait que j'ai remarqué m'a surpris. Lorsque vous étiez jeune, près de votre mère dans la maison qui regardait un grand jardin, vous étiez triste et songeuse, comme si vous aviez porté la lassitude des jours trop longs; quand je vous ai rencontrée après plus de vingt ans, dans votre infirmerie, vous m'avez semblé alerte, enjouée, prête à vivre et cherchant à égayer vos malades. Est-ce donc que la sérénité se trouve là où vous êtes? Sœur Marie, ma cousine et ma sœur, ces lignes ne tomberont jamais sous vos yeux, ce qui me permet de vous dire: Vous êtes une sainte.

“ Les Petites Sœurs portent la jupe de laine noire, le manteau noir à capuchon, la coiffe blanche, la forte chaussure, souvenir des origines et qui reproduit le costume des femmes de Saint-Servan. La règle, sévère pour les religieuses, est indulgente aux pensionnaires; en réalité, ceux-ci sont les maîtres et les sœurs sont leurs servantes blanchisseuses, servantes cuisinières, servantes quêtesuses, servantes en toutes occasions et pour tous les soins, si répugnants qu'ils soient.

“ On ne demande aux vieillards que d'achever de mourir en paix, à l'abri du froid, de la misère et de la faim. C'est aux sœurs à les nourrir, à les coucher, à les vêtir, à les chauffer, à panser leurs plaies, à changer leur linge maculé, à les veiller pendant les maladies, à les consoler à l'heure de la mort, à les ensevelir dans le drap funèbre, à les mettre au cercueil, à prier sur leur dépouille et à les accompagner jusqu'à la porte de la maison hospitalière lorsqu'on les mène à leur dernière demeure. Dans ces refuges la discipline n'est pas seulement douce, elle est naturelle. C'est ce que n'ont pas compris ces bons libres-penseurs qui veulent infliger aux hôpitaux ce qu'ils appellent *la laïcisation*. Quel mot et quel acte barbares!—Ah! je les connais, les infirmières laïques, je les ai vues à l'œuvre et je sais ce que leurs poches peuvent recéler de flacons d'absinthe et de cruches.

“ Dans leurs maisons, avec leurs infirmes, les Petites-Sœurs sont des mères; si elles l'ignorent, je le leur apprendis; mères tendres, mères calmes, accortes, toujours souriantes, comme il convient d'être pour amuser des enfants. J'ai vu là des béguines jeunes et fraîches qui marchent entourées d'une bande de fils dont le plus jeune a soixante et quinze ans. C'est un spectacle dont il est difficile de ne pas être ému. On ne m'en donnait pas la représentation, j'ai regardé par des lucarnes, par des portes entrebaillées, j'ai vu sans être vu et j'ai surpris la vie de la famille dans l'expansion de:

ses habitudes quotidiennes. Ce qui m'a frappé chez les Petites-Sœurs des Pauvres, c'est leur gaieté. Le rire s'épanouit sur leurs lèvres comme s'il faisait partie de la règle imposée. L'âme est sereine et la conscience du devoir accompli donne à tout leur être une sorte de placidité satisfaite qui se traduit par un épanouissement intérieur doré. le visage est illuminé."

---

## CONSEIL AUX OUVRIERS.

[Suite.]

---

### SITUATION FACHEUSE DE L'OUVRIER QUI CONTRACTE DES DETTES.

Pour ne pas se mettre dans une position aussi fâcheuse, que faut-il ? Résister à la première envie qu'on éprouve d'acheter à crédit, et éviter cette première occasion ; on sera fort contre les autres.

Car ces occasions, ne vous y trompez pas, Joseph, sont assez fréquentes.

Pour un ouvrier honnête, rien n'est malheureusement plus facile que de s'endetter. Le marchand, le fournisseur, témoins de votre vie laborieuse, sauront bien qu'ils n'ont rien à perdre avec vous, et ils n'ont point à s'inquiéter des embarras dans lesquels vous pourriez vous jeter. Non seulement ils acquiesceront de bonne grâce à vos demandes, mais ils iront au-devant de vos désirs, ils tâcheront de les faire naître : " Achetez donc, prenez donc ceci pour vous ; faites donc cadeau de cela à votre femme. Vous n'avez point d'argent, dites-vous ; qu'à cela ne tienne, nous nous ferons un plaisir de vous attendre. Vous payerez à votre loisir. " Que d'ouvriers se laissent prendre à ces paroles engageantes ainsi qu'au sourire de confiance et de bienveillance qui les accompagne ! Ne vaudrait-il pas mieux ajourner son plaisir de six mois, d'un an même, que de profiter de cette facilité dangereuse ?

D'ailleurs, cette complaisance qu'on a pour vous, croyez-vous que vous ne la payiez pas ? Tout se vend chez les marchands, même les délais. Avec un homme de qui vous acceptez cette faveur, vous ne pouvez plus discuter le prix librement. Ce n'est pas à lui que vous pourrez dire : " Si mes offres ne vous conviennent pas, je serai obligé d'aller me pourvoir ailleurs. " Vous pourvoir ailleurs ! Vous sentez bien que cela ne vous est pas possible ; la délicatesse vous le défend ; vous vous êtes imposé un joug, il faut le porter.

*A continuer.*

---

### DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

1<sup>er</sup> Mach. XIII, 46.

#### PRIONS POUR NOS MORTS .

Agathe Biard.—Tharsile Rivet.—Martine Desmarais.—P. O. Neill.—E. Mulready.—Cornelius Crowley.—E. Dagenais.—Ephrem Guerin.—Honora Hanley.—Chs. Lagarde.—Mary Sullivan.—Julien Voyer.—Fabien Hamelin.—Philippe Martin.—Chs Dorval.—Augustin Larose.—Peter Reynolds.—Eliz. Aubry.—Leocadie Delorme.—Denise Bergeron.—Jos. Leahey.—Tharsile Thibault.—C. Vernier.—J. Dufresne.—A. Gauthier.—P. Leclair.—Michel Duclos.—Marcel Dioz.—Ann Ticinam.—L. Chynier.—Marie Monette.—D. Lamagdelaine.

#### DE PROFUNDIS.

## L. J. A. SURVEYER

### Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en

Planches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

**188, rue Notre-Dame**

(En face du Palais de Justice)

**MONTREAL.**

# 25 Cts.

Employez les

Pilules de **McGALE**

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

**A vendre partout.**

## ORGUES HARMONIUMS

### "DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE, à Bowmanville, Ont.

Les plus hautes distinctions ont été décernées à ces superbes instruments, à toutes les Expositions, notamment à PHILADELPHIE 1876

LONDON 1876

SYDNEY, Australie, 1877

PARIS, France, 1878

TORONTO 1879

MONTREAL 1880

TORONTO 1881

DERBY, Angleterre,

Médailles Internationales  
**Médailles d'Or**  
**PREMIERS PRIX**  
Diplômes d'Honneur

Dépot et salle de vente chez

## L. E. N. PRATTE

**280, rue Notre-Dame**

**MONTREAL.**

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

AU PUBLIC

Vous n'êtes pas sans savoir que la célèbre Maison **A. PILON & Cie.**, si bien connue par toute la Puissance, même de l'étranger, pour sa libéralité et sa générosité, a, par la durée des temps et le peu d'activité du commerce, déposé son bilan. Une maison telle que celle-là ne devait pas disparaître, ne devait pas s'effacer. C'est ce que j'ai compris. Ayant acheté le stock de la dite Maison, je viens vous annoncer que j'en continuerai les affaires à la même place, au grand palais de la rue Sainte-Catherine, sous la raison sociale de

**J. B. LABELLE.**

Par la présente je viens aussi solliciter humblement l'honneur de votre visite ; vous ayant toujours compté du nombre des pratiques avantageuses de l'ancienne Maison **A. PILON & Cie.**, dont je faisais partie, j'ose espérer que vous répondrez à mon invitation et que, comme par le passé, vous continuerez à accorder à l'établissement votre part de patronage. Veuillez croire que moi, de mon côté, je ferai tout en mon pouvoir pour vous donner pleine et entière satisfaction sous tous les rapports.

Toujours, comme autrefois, la Maison sera une place où les pratiques seront reçues avec bienveillance et l'attention la plus délicate sera portée à leurs demandes. Toujours au premier rang, elle brillera par sa part d'encouragement, c'est-à-dire que la nouvelle Maison sera comme l'ancienne, si ce n'est le nom qui en est changé, car notre *motto* est **LIBÉRALITÉ ET GÉNÉROSITÉ.**

**J. B. LABELLE**

*Successeur de A. Pilon & Cie.*

**647 et 649, rue Sainte-Catherine, Montréal.**

**LANTHIER & Cie.**

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Twer ; et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

**L. B. LAPIERRE**

MARCHAND DE

**CHAUSSURES**

No. 60  $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Dominique

**MONTREAL.**

POUR AVOIR DE

**Bonnes Photographies**

A SON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

**H. LARIN**

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

**Chimiste - Pharmacien**

144, rue Saint-Laurent

**MONTREAL.**

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

Béurre et œufs frais

Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épiceries, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

**A. B. STEWART & FILS**

**ENCANTEURS**

Pour la vente des biens-fonds et des  
marchandises en général

**432, rue Notre-Dame**

Samedi après-midi, grande vente de  
marchandises françaises et d'instru-  
ments de chirurgie. Chaque lundi et  
mardi, vente régulière de meubles de  
ménage.

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

*Spécialité: Couleurs et Matériaux de  
Peintres de Voitures.*

**134, rue Saint-Jacques Ouest**

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**Mercier, Beausoleil & Martineau**

**AVOCATS**

**55, rue Saint-Jacques**

**MONTREAL.**

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-  
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.  
CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.  
PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

## Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Greta sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

### CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à 10% **POUR CENT DE PRIME** sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débiteures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales. Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau.

**CHARLES DRINKWATER,**

Secrétaire.

Montréal, 22 janvier 1893.

## COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.

Demandez notre catalogue.

**SENECAL & Cie.**

220, rue Notre-Dame, Montréal.

---

Grande Fonderie de Cloches

## BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autan, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; amouplement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC**, 229, Notre-Dame.

---

## LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

**Cadieux & Derome**

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

---

## ANNALES DE LA SAINTE FACE.

Revue mensuelle de l'œuvre, et souvenirs de M. Dupont et de la Sœur Saint-Pierre. Sous la direction des Prêtres de la Sainte-Face.

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

**Prix de l'abonnement . . . . . \$1.00.**

---

Vie de M. Dupont, apôtre de la dévotion à la sainte Face, par M. l'abbé Janvier, 2 vol. in-12, \$2.00

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en  
barils, canistres ou au gallon.*

**VEILLEUSES DE TOUTES SORTES**

**CIRE BLANCHE** } POUR  
**ET PARAFFINE** } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, Montréal.*



**RENOVATEUR**

# PARISIEN

de LUBY.

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tête propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*